



IG/AL/20110

Ivry-sur-Seine, le 12 mai 2020

Destinataires :

- Comités régionaux et départementaux de cyclotourisme
- Délégués régionaux Jeunes
- Clubs et Écoles de cyclotourisme

## NOTE

Direction technique nationale

Objet : Sortie de confinement : dispositif d'appui de reprise scolaire "sport, santé, culture, civisme" -2S2C

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur,

Un dispositif d'accompagnement à la reprise de l'école est mis en place conjointement par le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère des sports pour assurer un accueil des enfants par petits groupes. Les clubs de notre Fédération pourront proposer sous certaines conditions, l'activité VTT (en circuit ou randonnée) pour les enfants sur le temps scolaire. Il ne s'agit pas de cours "d'EPS", mais d'intervention du même type que celles que les clubs de cyclotourismes ont déjà développé avec les communes et le milieu scolaire.

**Le type d'activité possible :**

- Éducation routière,
- Savoir rouler à vélo (ne pas oublier de se déclarer sur le site),
- Evolution sur parcours en boucle ou mini randonnée.

La mise en œuvre devra se faire dans le respect des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement et du plan de déconfinement de la fédération.

**Modalités générales de mise en place sont les suivantes :**

- Il est créé une coordination départementale au travers "d'un groupe d'appui départemental", le GAD, qui a pour rôle de mettre en relation les demandes des collectivités et les propositions des clubs. Cependant, selon les relations avec votre commune, vous pouvez prendre directement contact avec la mairie et l'établissement scolaire pour la faisabilité.
- Signature d'une convention entre la collectivité et le l'inspecteur d'académie pour acter les engagements de chacun
- Prise en charge des coûts par l'État. Le club facture la prestation à la commune qui fera l'objet d'un remboursement par l'EN.
- Les intervenants peuvent être professionnels ou bénévoles. Il faut être soit titulaire d'une carte dite "professionnelle" ou bien d'un agrément permettant d'intervenir en milieu scolaire. Cependant, afin de répondre à l'urgence, pour les clubs régulièrement partenaires des collectivités, les intervenants pourraient être validés, après un passage au fichier du "FIJASV".

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand  
CS 80045  
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr - [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

.../...

### **Modalités fédérales d'organisation pour les activités 2S2C :**

Chaque club devra respecter les règles sanitaires générales applicables. Les éducateurs devront les rappeler et les faire respecter. Les lieux de pratique devront être choisis en fonction de la possibilité de faire appliquer ces règles. Seule la pratique en extérieure est possible (pas de gymnase).

#### **Intervenants :**

L'activité doit être mise en place par :

- Un titulaire d'un diplôme d'Etat permettant l'encadrement des activités du cyclisme,
- Un éducateur titulaire de la qualification de moniteur,
- Un éducateur titulaire de la qualification d'initiateur responsable d'une école de cyclotourisme par dérogation,

Il peut être assisté par des encadrants titulaires d'un diplôme d'éducateur fédéral (animateur, initiateur, moniteur) ou d'adulte accompagnateur.

#### **Matériel :**

- Le matériel personnel exclusivement (vélo-casque-outillage),
- Charlotte sous casque en cas de prêt, ou désinfection avec un produit spécifique,
- Ne pas échanger son matériel (vélo-casque-outillage),
- Le matériel pédagogique ne doit pas être touché par les enfants, et désinfecté à la fin de la séance.

#### **Règles générale d'accueil et d'organisation :**

- Taux d'encadrement : 2 pour 8,
- Accueil des enfants à l'extérieur uniquement,
- Respecter les gestes barrières et le rappeler aux enfants,
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique ou d'un point d'eau avec savon par la structure d'accueil : lavage au début et en fin de séance. Et toutes les fois où l'éducateur le juge nécessaire,
- Recommandation du port du masque pour les éducateurs et encadrants,
- Procéder lors de la reprise de l'activité à une évaluation technique des jeunes,
- Procéder à une évaluation de type « déclarative » du niveau d'activité effectué durant le confinement,
- Quelle que soit l'activité proposée (milieu sécurisé ou ouvert) en cas de regroupement, pied à terre pour un passage de consignes, respecter la distanciation de 2 mètres et placement en demi-cercle pour plus d'efficacité,
- Tenu d'un état des coordonnées des participants en cas de demande par les autorités sanitaires.

#### **Règles spécifiques en milieu sécurisé en plein air (cours d'école, stade en plein air, aire d'évolution en plein air) :**

- Organiser les ateliers permettant de faire des petits groupes de 6 à 8 jeunes,
- Deux encadrants par atelier,
- Matérialiser au sol des espaces de distanciation pour les entrées et les fins d'ateliers,
- En cas d'ateliers simultanés sur un même lieu il devra y avoir un couloir de séparation de 2 mètres de large minimum entre les deux ateliers,
- Ne pas faire évoluer plus de deux enfants simultanément sur un atelier permettant ainsi de respecter une distance de 10 mètres entre les deux,
- Pas de contact physique entre l'encadrant et l'enfant (parade),
- Pas de contact physique entre les enfants.

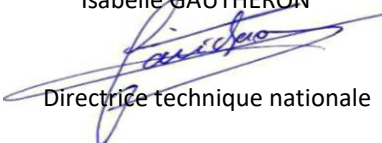
**Règles spécifiques en milieu ouvert (voie publique et chemin) :**

- Pratique individuelle, 8 jeunes au maximum encadrés par deux éducateurs,
- Rouler en file indienne avec une distance de sécurité de 10 mètres entre chaque jeune,
- Interdiction absolue de rouler à deux de front,
- Pour doubler respecter un décalage de 1,5 m au minimum et se rabattre 7 m devant le cycliste doublé,
- Durant l'activité, interdiction de toute expectoration ; en cas de besoin, le signaler à l'encadrant qui isolera le jeune,
- Adapter la reprise au niveau d'activité physique des jeunes avec une progression dans les distances, l'intensité et la technicité,
- Prévoir des horaires décalés pour le départ des groupes de 10 max et des parcours différenciés.

Pour tout renseignement sur le dispositif ? vous pouvez prendre contact avec Nicolas DUBOIS, Conseiller technique national : [n.dubois@ffvelo.fr](mailto:n.dubois@ffvelo.fr)

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Isabelle GAUTHERON



Directrice technique nationale